L'observation que M. Garnon chirurgien major du Regiment Royal Baviere a communiqué a l'Academie, et que j'ay eté chargé d'examiner renferme le detail du traitement d'une carie survenuë a un homme agé d'environ 40. ans et d'un bon temperament. Cet homme sentit d'abord a la clavicule une vive douleur qu'on prit pour un Rumatisme et qui ne ceda a aucun remede employé pendant deux mois. Cette douleur diminua un peu, dés qu'il parut, au dessus des cartilages qui soutiennent la 4.e et la 5.e vraie côte superieure, une tumeur circonscrite dont on fit l'ouverture six semaines aprez. On traita l'ulcere pendant huit moiz sans pouvoir le cicatriser. M. Garnon consulté alors trouva un sinus qui s'etendoit jusqu'au dessous de la clavicule. Il ouvrit ce sinus et fit les incisions necessaires pour decouvrir toute l'etenduë du mal caché. Il eut par le moyen de ces incisions la facilité d'appliquer sur la côte superieure qui se trouva decouverte les remedes convenables, et de tirer a differentes reprises plusieurs esquilles, dont quelques unes se trouverent detachées et quelques autres se separerent par la suite. La supuration de sereuse et abondante qu'elle etoit devint louable et en moindre quantité. L'os parut un mois apres couvert de bonnes chairs. Les forces du malade et son embonpoint ordinaire commencerent a revenir. Mais l'esperance que ce bon etat donnoit ne dura pas longtems. La Plaie devint livide et douloureuse, et la supuration qui en sortoit etoit abondante et sereuse. M. Garnon dilata de nouveau

la plaie, employa tous les topiques convenables, et tira encore plusieurs esquilles. De nouvelles douleurs sourdes se firent sentir a la partie superieure et moyenne du sternum, ou il parut une tumeur dure rouge, avec chaleur, pulsation et enfin fluctuation. On en fit l'ouverture, et le sternum se trouva gonflé et couvert d'une chair molasse. La supuration s'établit par la suite et ne dissipa pas les duretés. Le retour de ce mal qui resistoit a tous les remedes ordinaires et un soupçon de scrophule dont le malade avoit eté traité pendant un an, commencerent a ouvrir les yeux de M. Garnon. Il examina la conduite passée du malade qui lui avoua avoir eu 12 ou 14 ans auparavant une chaudepisse. M. Garnon convaincu par la que cette carie etoit causée par un vice verolique proposa les frictions mercurielles au malade qui ne s'y determina qu'avec beaucoup de peine parcequ'il croioit sa chaudepisse bien guerie. Pendant les frictions ce malade, quoique fort affoibli, reprit des forces et de l'embonpoint. Les duretés se fondirent, la supuration diminua et les ulceres devinrent beaux, mais ne se cicatriserent pas entierement dans le cours du traitement. Il en resta un au sternum de la largeur d'un liard ou les chairs etoient molasses mais d'ou il ne sortoit que tres peu de supuration. M. Garnon ne crut pas cependant son malade gueri, il lui conseilla les injections et les douches des eaux de Barege; qu'il regardoit comme la seule ressource qui restoit pour sa guerison. Pendant la route, son malade reprit son embonpoint et des forces. Lorsqu'il fut arrivé, on executa tout ce que M. Garnon avoit proposé, mais sans succès; au contraire les plaies se rouvrirent, les

sternum et l'extremité anterieure dela troisieme cote superieure se gonflerent. On conseilla alors au malade d'emporter avec le ciseau et le mailler l'extremité dela 3.e cote superieure, et demettre le feu sur le sternum; moyen que M. Garon regardoit commedangereux acause du voisinage des vaisseaux. Ce Malade se contenta d'essayer les injections et les Douches des eaux d'une source qu'on appelle le Bain des pauvres, et apres quinse jours de leur usage, il se trouva parfaitement gueri. Cette observation me paroit tres utile pour l'instruction des jeunes chirurgiens qui manquent d'experience et meme pour desabuser le public de quelques erreurs qui s'y sont introduites. Elle confirme deux verites que l'experience, alaquelle il faut tout raporter, n'a que trop souvent fait connoître. 1.o que le Virus venerien contracté avec une gonorhée reste quelquefois fort longtems caché, et se manifeste ensuite par des symptomes d'autant plus facheux que souvent ils en imposent. 2.o que le Mercure en detruisant le Virus appauvri quelquefois le sang qui est souvent d'ailleurs alteré; cequi fait que le vice local ne se guerit que quelque tems apres le traitement. Dans l'observation dont il est question. Il est bien constaté que le Virus venerien est la cause dela carie non seulement par les symptomes et l'opiniatreté du mal contre les remedes ordinaires, mais par la guerison qui a suivie l'usage du Mercure. Il nedoit pas paroître etonnant qu'apres une longue maladie pendant laquelle ce malade a pris beaucoup de remedes, le vice local ne s'est pas trouvé gueri parfaitement apres quarente jours de grands remedes. Le Sang apauvri et epuisé desa sève nourricière n'a pû etre retabli qu'apres

un certain tems pour pouvoir fournir de bons sucs capables de guerir le mal local. Quant au retour de ce mal, c'est moins un effet du virus qu'une irritation causée par les eaux puisqu'il se dissipa dans l'espace de 15 jours qu'on employa celles de la source des pauvres; l'eau sans doute plus douce que celle de Barege et qui irrita par la plaie, ne troubla pas la nature. Cependant l'observation toute utile qu'elle soit le sera encore plus si M. Garnon peut scavoir de quel caractere étoit la ~~tumeur~~ ~~caries~~, de quel moyen on s'est servi pour la ~~guerir~~ traiter et ce que c'étoit que le soupçon de scrophul. Il rendra son observation plus complette en donnant ces eclaircissemens et en y ajoutant la methode ~~qu'~~dont il s'est servie dans le traitement des grands remedes, combien il a donné de friction et a quelle dose, si le flux de bouche a été abondant et s'il a duré longtems. a Paris ce 15. octobre 1739.

verole.

Pellettaye

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

J'ay examiné les eclaircissemens demandés a Mr. Garnon chirurgien major du Regiment royal Baviere au sujet de son observation sur une Carie. J'ay trouvé qu'il repondoit, autant qu'il etoit possible, aux questions que je lui avois faites; Je juge par consequent que le tout ensemble merite d'être imprimé dans les memoires de l'academie. a Paris ce 3. janvier 1740.

Pellettaye

ARC 41 n° 73 Verole